

Concours commun d'entrée
aux écoles de paysage

ENSP
Versailles Marseille

ENP
Blois

ENSAP
Bordeaux

ENSAP
Lille

**CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN 1^{re} ANNÉE DANS LA FORMATION CONDUISANT AU
DIPLOME D'ÉTAT DE PAYSAGISTE (DEP1)**

VOIE EXTERNE

Session 2024

les candidats figurant sur la liste ci-dessous sont déclarés admis

"sous réserve de l'obtention d'un diplôme national sanctionnant une formation de deux ans et ayant validé 120 crédits ECTS ainsi qu'aux candidats ayant obtenu une dispense de titres."

"Un niveau B1 dans une langue vivante européenne autre que le français est exigé en cas d'admission (niveau du CECRL)...L'absence de production de la certification exigée entraîne l'invalidation de l'admission."

Pour les étudiants qui n'ont pas présenté de certification au moment de la diffusion des résultats, le jury commun national accorde :

- un report de la date butoir d'envoi au secrétariat du concours au 12 juillet midi.
- un allègement du contenu de la certification demandée en langue validant deux champs de compétence sur les quatre initialement demandés.

Un candidat n'ayant pas fourni cette attestation au plus tard le 12 juillet midi, perdra le bénéfice du concours 2024.

Le jury commun national tient à rappeler à cette occasion que la preuve du niveau B2 à l'issue de la troisième année de la formation est une condition obligatoire pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Paysagiste.

Les candidats admis sur la liste principale vont recevoir dès le 12 juillet, en pièce jointe et sous forme de coupon-réponse une proposition d'affectation en fonction de leur rang dans le classement.

Le coupon-réponse à imprimer doit être rempli, signé manuellement et renvoyé en pièce jointe par messagerie internet au plus tard le 15 juillet minuit au secrétariat du concours qui en accusera réception.

Sans réponse du candidat admis dans le délai imparti, il sera réputé démissionnaire d'office.

VOIE EXTERNE

Session 2024

Liste des admis

LISTE PRINCIPALE DES ADMIS PAR ORDRE DE MÉRITE

Rang	NOM	Prénom
1	SAAVEDRA	Camille
2	BOUTON	Chloé
3	MAUSS	Agathe
4	MICHELANGELI	Vanessa
5	BARRAL	Loïs

VOIE EXTERNE
 Session 2024
 Liste des admis
LISTE PRINCIPALE DES ADMIS PAR ORDRE DE MÉRITE

Rang	NOM	Prénom
6	BEAUVOIS	Iris
7	DE REKENEIRE	Simon
8	FERMUS	Louise
9	ISSELET	Margaux
10	NOWAK	Lison
11	NABERES	Noémie
12	LEBOUC	Enora
13	HUYGHE	Nathan
14	MAUGUEN	Louise
15	PRIMAVESI	Luca
16	SPAETH	David
17	BELHOSTE	Lise
18	BOURGANEL	Arnaud
19	VAN DE VEN	Mickael
20	GRASMÜCK	Clara
21	BOONE	Adam
22	MAYA	Thibaud
23	LECOQ	Victor
24	DURIEZ	Laura
25	GUERRE-GENTON	Moïra
26	CHAUVIN DE PRÉCOURT	Pierre-Jean
27	ADAM--CHAUVET	Antonin
28	JOSSE	Simon
29	RAUD	Noëlla
30	PILLON	Mathilde
31	POMMIER	Annha
32	BAUCE	Éva
33	LECLERCQ	Ernest
34	VEZAIN	Julie
35	DESCHANELS	Matthieu
36	HUARD	Manon
37	LECLERC	Max
38	BURON	Anouchka
39	LOISEAU	Natanael
40	LE CALVEZ	Marion
41	KUHN	Noémie
42	ZOUZOUT	Rebecca
43	LÉONARD	Élisa
44	MARTIN	Lola

VOIE EXTERNE
Session 2024
Liste des admis
LISTE PRINCIPALE DES ADMIS PAR ORDRE DE MÉRITE

Rang	NOM	Prénom
45	LESAGE	Martin
46	FANNEAU DE LA HORIE-CLAVIER	Alix
47	DE SOYRES	Zoé

Suite à la publication des résultats aucune information ne sera communiquée par téléphone. La priorité est donnée à la gestion des affectations dans les écoles de paysage en vue de la rentrée 2024. Seuls, les candidats non-admis recevront fin juillet leur relevé de notes.

À Versailles le 2 juillet 2024

Alexandra BONNET
Président du jury commun national



Perrine VACHER
Responsable du concours